



La loi de finances complémentaire est une obligation pour combler les impacts de la Covid-19

Le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement, Ali Kooli, a indiqué que l'adoption du projet de loi des finances complémentaire 2020 est une obligation, d'autant plus que les impacts de la crise de la pandémie Covid-19 sont imprévisibles.

Intervenant lors d'une séance d'audition organisée par la Commission des finances, de la planification et du développement de l'ARP, lundi 26 octobre 2020, Kooli a souligné que les répercussions de la crise de cette pandémie sur l'économie tunisienne ont commencé à être ressenties dès le 2eme trimestre de l'année en cours.

Ainsi, les recettes provenant de l'impôt sur le revenu (IR) et de la TVA ont enregistré une régression suite à la baisse de l'activité économique, passant de 36 milliards de dinars (estimation préliminaire) à entre 6 et 8 milliards de dinars.

Par ailleurs, il a ajouté que l'Etat doit honorer ses engagements envers ses partenaires à l'étranger, et que les modifications introduites sur la loi de finances 2020 ont pour objectif de mieux préserver les entreprises de l'Etat.

En outre, il a souligné que le pays a réalisé des gains en termes des subventions des hydrocarbures, elle a cependant enregistré un recul au niveau de plusieurs secteurs. Selon la loi de finances complémentaire de 2020, le taux de croissance de cette année est estimé à -10% et le prix de baril de pétrole est fixé à 43 dollars le baril.

Une hausse de 1 dollar dans le prix de baril engendre une hausse de 129 millions de dollars dans les dépenses de subvention, rappelle-t-on. De même, une hausse de 10 millimes dans le prix par rapport au dollar coûte à la trésorerie de l'Etat 25 millions de dinars.

L'Etat est appelé à mobiliser 1,6 milliard de dinars pour le financement du secteur de l'énergie et à consacrer 1,550 milliard de dinars à l'Office des céréales, sachant que les besoins de financements additionnels sont estimés à 10,360 milliards de dinars.

Les membres de la Commission ont évoqué plusieurs questions liées notamment à la subvention du secteur du tourisme, à la capacité du budget de l'Etat à créer le développement et l'emploi, les origines du déficit de l'Etat et les moyens de son financement, ainsi que la gouvernance de la finance publique.

Source : Web Manager Center